

INTERPRET

Schweizerische Interessengemeinschaft für interkulturelles Dolmetschen und Vermitteln
Association suisse pour l'interprétariat communautaire et la médiation interculturelle
Associazione svizzera per l'interpretariato e la mediazione interculturale

Rapport annuel 2020

Editorial

Chère lectrice, cher lecteur,

L'année 2020 restera également dans la mémoire comme une année folle, pour INTERPRET aussi. La raison en est, comme partout ailleurs, la pandémie du coronavirus, qui a eu un impact majeur sur l'interprétariat communautaire et la médiation interculturelle ainsi que sur le travail d'INTERPRET.

Le recul des procédures de qualification et du nombre de modules dispensés a été particulièrement marqué. Pour les interprètes, les interventions ont connu une forte baisse au printemps, après quoi la situation s'est redressée, comme le montrent les statistiques des interventions 2020. Cependant, INTERPRET et tout le paysage de l'interprétariat ont également pu tirer des enseignements importants de la crise : par exemple, l'interprétariat à distance a été plus largement utilisé et les obstacles à cet égard ont été réduits. Ces expériences sont importantes pour l'avenir et seront intégrées dans les différentes activités conceptuelles d'INTERPRET.

Ce rapport annuel vous donne un aperçu de quelques activités choisies, telles que la révision totale de l'examen professionnel, la production de films didactiques et les procédures de qualification effectuées, qui ont marqué l'année 2020.

Je vous souhaite une bonne lecture et de rester en bonne santé.

Claudia Friedl, présidente INTERPRET, conseillère nationale

Révision totale de l'examen professionnel

INTERPRET est responsable de l'examen professionnel « spécialiste en interprétariat communautaire et médiation interculturelle ». Afin de relever de nouveaux défis, de combler les lacunes du système existant, d'intégrer de nouveaux domaines d'intervention et de contribuer à une plus grande reconnaissance et qualité de la profession, INTERPRET a entrepris une révision totale de l'examen professionnel. Non seulement l'examen professionnel est réformé, mais l'ensemble du système de qualification est repensé de fond en comble.

Des ateliers d'analyse instructifs et engagés ont eu lieu avec des interprètes expérimenté-e-s et des professionnel-le-s des différents domaines d'intervention ; l'équipe de projet a élaboré les premières esquisses et propositions ; la CQ, le groupe de suivi et le

comité en ont discuté ; et le comité d'INTERPRET a pris les premières décisions novatrices. Entre autre, il est clair que le brevet fédéral continuera d'exister à l'avenir, mais que la médiation interculturelle n'y sera plus intégrée. Elle sera plutôt établie comme un profil professionnel distinct avec des possibilités de formation indépendantes et proches de la pratique. Pour l'interprétariat, en revanche, une qualification de base large est prévue sur laquelle des options de spécialisation ciblées sont à développer, afin de pouvoir répondre au mieux aux attentes et aux exigences des différents domaines.

Beaucoup de questions subsistent et le chemin à parcourir est encore long. Cependant, le projet est en bonne voie et INTERPRET est convaincu qu'il parviendra à atteindre les objectifs ambitieux de la révision totale.

Des films didactiques pour renforcer les compétences de communication

À quoi dois-je être attentif/ve en tant que professionnel-l-e lors d'un entretien avec un/e interprète ? Comment puis-je soutenir l'interprète ? Que puis-je faire si les choses ne se passent pas tellement bien ? Et quelle valeur ajoutée les interprètes formé-e-s apportent-ils et elles à mon entretien ?

Les films didactiques courts et concis, développés par la clinique universitaire de Hambourg-Eppendorf (Allemagne) en coopération avec INTERPRET, apportent des réponses et stimulent la réflexion. Ils sont disponibles pour le public (en allemand uniquement): <http://www.zwischensprachen.de/>

Nous espérons que vous apprécierez les films.

Procédures de qualification

Toutes les procédures ont connu une baisse au cours de l'année 2020. La pandémie a eu un impact négatif, tant sur l'offre de formation continue que sur la tenue des examens de langue d'interprétariat.

- **Examens de langue d'interprétariat**
Au cours de l'année sous revue, 117 examens ont eu lieu (-27% par rapport à l'année précédente). Le taux de réussite a été de 68%.
- **Certificat INTERPRET**
Au cours de l'année sous revue, 66 certificats ont été délivrés (-13% par rapport à l'année précédente).
- **Validation des acquis**
Six des sept validations des acquis ont été réalisées avec succès.
- **Examen professionnel fédéral**
Six des 18 candidat-e-s ont réussi l'examen professionnel. Trois candidat-e-s ont la possibilité de répéter le travail écrit (partie 1 de l'examen) jusqu'au 31 mars 2021 et ainsi obtenir le brevet fédéral avant la prochaine session d'examen régulière.

Statistiques de l'interprétariat communautaire et de la médiation interculturelle

Au cours de l'année 2020, un total de 307 151 interventions ou 355 835 heures ont été réalisées. Par rapport à l'année précédente (305 691 interventions), le nombre d'interventions a en fait légèrement augmenté, ce qui est remarquable compte tenu de la chute des interventions au printemps 2020, lors du premier semi-confinement dû au coronavirus. Les déplacements entre les types d'interprétariat sont notables : les interventions d'interprétariat sur place ont diminué de 12% par rapport à l'année dernière, ce qui constitue la première baisse significative. L'interprétariat par téléphone et par vidéoconférence, en revanche, a fortement augmenté et représente aujourd'hui 20% de toutes les interventions. La médiation interculturelle reste à une part d'environ 1% du total des interventions.

[Rapport statistique 2020](#)

L'association INTERPRET

Comité

A la fin de l'année 2020, le Comité se composait des personnes suivantes :

- Claudia Friedl, conseillère nationale (présidente)
- Markus Cott, délégué à l'intégration du canton de Schwyz
- Rhida Ghnichi, juriste, pédagogue social et interprète communautaire avec brevet fédéral
- Naser Morina, psychothérapeute, co-directeur de la clinique ambulatoire de Zurich pour les victimes de la torture et de la guerre, superviseur et interprète avec certificat INTERPRET
- Barbara Ouedraogo, responsable du service d'interprétariat « se comprendre » et de l'aide sociale du Département Migration & Intégration Suisse Romande de Caritas Suisse
- Brigitte Pahud, adjointe du chef de département vulnérabilité et médecine sociale, responsable de la coordination de l'interprétariat au sein du département Unisanté de Lausanne et co-présidente du RESAMI (Réseau de santé et migration)
- Claudia Studer, responsable de formation dans le programme MEL au centre régional EPER de Bâle-Ville et Bâle-Campagne
- Nicole Weiss, traductrice, interprète avec certificat INTERPRET et formatrice, membre de la Commission Qualité d'INTERPRET

Membres de l'association INTERPRET

Les membres de l'association se composaient à la fin de l'année 2020 de la manière suivante :

	<i>Allemand</i>	<i>Français</i>	<i>Italien</i>	TOTAL
<i>Membres collectifs</i>	19	5	1	25
<i>Membres individuels*</i>	161	47	2	210

* Dont interprètes communautaires certifié-e-s : 185

Au revoir

Huit personnes ont fait leurs adieux à INTERPRET au cours de l'année 2020 :

- Barbara Ackermann, membre du comité, a contribué à façonner INTERPRET pendant plus de 10 ans, d'abord en tant que co-présidente, puis en tant que membre du conseil de direction. Nous sommes heureux qu'elle conserve encore sa fonction de présidente de la CQ.
- Necdet Civkin, membre du comité, a siégé au conseil en tant que représentant des interprètes communautaires actifs/ves.
- Janine Cola, membre de la CQ et de la commission spécialisée langues, a quitté ses fonctions au sein d'INTERPRET à la fin de l'année 2020. Cela a marqué la fin d'une collaboration longue, intensive et extrêmement fructueuse : en tant que collaboratrice d'idea sagl. aux côtés de Margrith Hagenow, elle a été activement impliquée depuis la mise en place du système de qualification.
- Thomas Heyn, membre du comité, était le représentant de la conférence des délégués cantonaux à l'intégration.
- Fiammetta Jahreiss, membre du comité, a pu apporter un large éventail d'expériences en tant que vice-présidente du FIMM et de la CFM, conseillère communale de la ville de Zurich et directrice du siège local de ECAP Zurich.
- Ariane Montagne, membre du comité et représentante d'AVIC, le petit service d'interprétariat valaisan, a apporté les perspectives et préoccupations des régions périphériques de Suisse romande.
- Virginia Suter Reich, membre de la commission spécialisée langues, a considérablement enrichi le travail de la commission par sa connaissance approfondie de l'acquisition et de l'évaluation des langues (étrangères).
- Isabelle Wienand, collaboratrice du centre de compétences et de l'office de qualification, a quitté INTERPRET fin janvier 2021 pour se concentrer sur d'autres voies professionnelles déjà entamées.

Nous tenons à les remercier toutes et tous chaleureusement pour cette agréable et fructueuse collaboration et leur souhaitons beaucoup de succès et de joie dans leur vie professionnelle et privée.

Rapport financier

En 2020, la majorité des travaux réalisés par l'office de qualification et le centre de compétence s'est déroulée dans le cadre du programme subventionné et a été financée par le Secrétariat d'État aux migrations SEM et l'Office fédéral de la santé publique OFSP conformément au contrat de subventionnement pour les années 2020 - 2021.

Une autre source de revenus est constituée par les taxes pour les différentes procédures de qualification et les subventions du Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et

à l'innovation SEFRI pour les travaux liés aux examens professionnels fédéraux. En temps normal, la vente de matériel d'information et les honoraires occasionnels pour des exposés et cours de formation apportent une contribution modeste au financement des deux secteurs. En raison des nombreuses annulations et reports au cours de l'année de la pandémie, ces revenus ont pratiquement disparu.

Le travail effectué pour l'association est présenté séparément dans les comptes, tout comme les dépenses pour les projets non inclus dans le programme 2020-2021. Globalement, l'association INTERPPRET et les différents domaines opérationnels ont clôturé dans le cadre budgété.

[Rapport de l'organe de révision 2020](#)